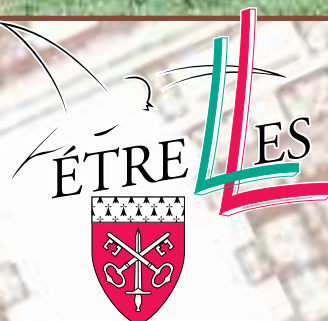


L'ÉTRELLAIS

Bulletin municipal N° 60 - octobre 2012



Nouvelle structure de jeux à la Prévalaye



POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 20 FÉVRIER 2013
AU PLUS TARD. SORTIE PRÉVUE
MI-AVRIL 2013.

Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
Articles signés par les auteurs
3 possibilités :
- envoi par mail à la mairie ; mairie.etrelles@wanadoo.fr
 - Ou
 - loic.jagline@laurent-perrier.fr
 - Ou
 - dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14H00-17H00

Mardi, mercredi, vendredi
9H00-12H15 et 14H00-17H00

Jeudi : fermée

Samedi : 9H00-12H00

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrelles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrelles.fr

Permanences en Mairie

Mme le Maire : Le matin (sauf le mercredi)

Rencontre 1^{er} adjoint

J.CL. Madeline sur RDV uniquement

Date des prochains conseils

(sous toutes réserves de changements)

12 novembre, 10 décembre 2012,
14 janvier, 11 février, 4 et 25 mars 2013

Bulletin municipal d'information trimestrielle
Dépôt légal : 3^e trimestre 2012

Directeur de la publication :
Mme le maire d'Étréllais M. CH. Morice
Comité de Rédaction :
C. Templon - V. Menier - C. Buffet - L. Jagline
J. CL. Madeline - D. Tumoine et S. Davenel.
Conception et impression :
Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Édito du Maire



FAIRE ? OU PLAIRE ?

Les élus sont confrontés chaque jour un peu plus à ce dilemme...

Les responsabilités et surtout les règles qui régissent leur mandat, ne leur laissent plus le loisir d'hésiter.

Il faut répondre juste, rendre compte encore, et avancer toujours.

OUI l'absence de réserves foncières bloquent les projets que chacun attend pour des raisons diverses... mais elles se constituent sur plusieurs mandats...

NON la responsabilité de la collectivité n'est pas de laisser les ambitions immobilières des uns, rendre impossible la construction d'équipements publics ou l'acquisition de terrains par le plus grand nombre.

Si les projets privés sont indispensables et complémentaires aux projets publics, c'est bien les collectivités, et ici la commune qui rendent tel ou tel terrain constructible par le biais de son document d'urbanisme et ses choix politiques, à un moment donné.

Alors l'équilibre est à trouver, et quand la commune propose de porter 50 % d'une ZAC et laisse 50 % de l'urbanisable (hors équipements publics) aux propriétaires et aux aménageurs qui les sollicitent, l'équilibre là est non seulement mathématique mais équitable afin que chacun retrouve dans le projet le but de sa démarche.

Notre cité est sur un territoire dynamique qui suscite beaucoup de convoitise et de spéculations....

C'est pourquoi les élus doivent se fixer une ligne de conduite, et s'astreindre à la suivre malgré les retards et les mécontentements que la règle fixée génère.

Il faut plus de courage pour dire NON parfois que pour dire OUI toujours.

Les projets se réaliseront avec l'appui des services de l'état si malgré le dialogue... le bon sens et la raison n'ont pas su admettre l'intérêt général.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale,
Une bonne fin d'année 2012, et de joyeuses fêtes en famille.
Et je vous invite à la soirée des vœux le vendredi 11 janvier 2013.

Le Maire
M. C. MORICE

Cérémonie des vœux 2012

M^{me} le maire et le Conseil Municipal

invitent la population
à une soirée conviviale

pour la cérémonie des vœux
à la salle St Hippolyte
le vendredi 11 janvier 2013 à 20h30



ETRELLES AU FIL DES JOURS

OCTOBRE 2012 :

- 27 Choucroute Basket et Football – Complexe sportif
- 28 Concert « Que la vie est belle » – Chorale St Martin à 15h – Eglise

NOVEMBRE 2012 :

- 2 Remise des prix – Salle des Mariages
- 11 Commémoration Armistice 1918 – Salle des Mariages
- 25 Loto – Le Volant Etrellais – Complexe sportif
- 25 Messe de la Ste Barbe – Amicale des Sapeurs Pompiers

DECEMBRE 2012 :

- 2 Spectacle de Noël – Ecole Publique – Salle St Hippolyte
- 8 Journée Téléthon – Associations – Complexe sportif
- 9 Après midi détente pour les aînés – Salle des Mariages
- 14 Spered – Soirée Inter-Associations – Salle St Hippolyte
- Crêche vivante - Maison de retraite (17 et 20h)
- 16 Arbre de Noël – Ecole Privée – Complexe sportif
- 15&16 Arbre de Noël – Mini-Basket – Complexe sportif
- 21 Marché de Noël – ACAE – Complexe sportif
- 22 Arbre de Noël – Football – Complexe sportif
- 31 Soirée St Sylvestre – Anim'Etrellais – Salle St Hippolyte

JANVIER 2013 :

- 11 Cérémonie des vœux du Maire – Salle St Hippolyte
- 13 Galette des Rois – Basket – Complexe sportif
- 18 Assemblée Générale – Anciens combattants – Salle St Hippolyte
- 18 Galette des Rois – Tennis – Salle St Hippolyte
- 19 Loto – Football – Complexe sportif
- 20 Tournoi – Tennis – Complexe sportif
- 25 Galette des Rois – Le Volant Etrellais – Salle de réunion au complexe sportif
- 25 Galette des Rois – Cante Navajo's Country – Salle St Hippolyte
- 30 Assemblée Générale – Gymnastique volontaire – Salle des mariages

FEVRIER 2013 :

Théâtre « La Théâtrelle » – Salle St Hippolyte
(2, 3, 9 & 10, 15, 16, 17, 22 & 23)

MARS 2013 :

- 10 Après midi détente pour les aînés – Salle des mariages
- 16 Portes ouvertes – Ecole Publique
- 21 Repas AFN – jeux de cartes – Salle St Hippolyte
- 23 Portes ouvertes – Ecole Privée
- 23 Repas des bénévoles – Football – Salle St Hippolyte

AVRIL 2013 :

- 5 Concours de belote – Club de l'amitié – Complexe sportif
- 19 Loto – Club de l'amitié – Salle St Hippolyte
- 25 Repas du C.C.A.S.

Sommaire

Edito	p 2
Agenda Etrellais	p 3
Etat-civil 2012	p 4
Vie communale	p 4 et 11 à 13
Vie scolaire	p 5
Vie municipale	p 6 à 10
Inauguration LGV	p 14 et 15
Vie pratique	p 16 à 19
Vie associative	p 20 à 25
Activités pour les enfants	p 26
Les classes 1972	p 27
Les classes 2012	p 28

Horaires des messes

*Dates des messes 10H30
le deuxième et le quatrième
dimanche du mois*



Secrétariat : 02 99 96 61 55
Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h30

Urgences (en dehors des horaires de secrétariat)
Père M. BRULE 02 99 96 61 55
Père J. GAUDICHE 02 99 49 56 48
Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Tous les mardis, une permanence est tenue
au presbytère d'Etrellais de 10h à 12h.

Etrellais

Le conseil municipal a décidé de limiter l'Etrellais à 2 par an. Le lancement du site internet de la commune le 26 Octobre 2011 est un relais pour l'information et pour vous aider au quotidien en vous apportant des réponses à vos interrogations que ce soit d'ordre administratif ou pour l'information en général. Une fois par semaine, une remise à jour est opérée sur le site. Je vous invite donc à consulter régulièrement le site pour vous informer. Les dates de parution de « l'Etrellais » à compter de 2013 sont fixées à la mi-avril et à la mi-novembre.

Adresse du site de la commune : www.etalles.com ou www.etalles.fr
Loic Jagline

Le lundi 31 Décembre

Anim'Etrellais propose
la soirée St Sylvestre
avec animateur
et soupe à l'oignon
(Salle St Sylvestre)
à partir de 21H30.

Réservation à partir
de début décembre)

État Civil



NAISSANCES

28/05/2012	Léandre LERAY - 8 impasse des Fauvettes
04/06/2012	Paul EGEE - 1 rue des Saulniers - résidence les Genêts
12/06/2012	Noé GACEL - 4 place Chanoine Delalande
10/07/2012	Eliott BRISSIEUX - 19 rue de la champagne
21/07/2012	Naël GOBÉ - 2 rue de la Moutaudière
22/07/2012	Elouan CAROFF - 10 impasse de la Bête
26/07/2012	Clara CANNEÇU - 2 rue du Capitaine François Guérault
08/08/2012	Lucien GUESDON - 8 rue de la Préalaye
10/08/2012	Calysta ORAND - 25 rue ile de France
12/08/2012	Nolan DEROSIER - 14 rue des Saulniers
27/08/2012	Raphaël VEILLÉ - 34 rue de la Moutaudière
16/09/2012	Yanis BARBOT - La fleuriais
20/09/2012	Inès AHMED - 2 rue de la Moutaudière

MARIAGES

16/06/2012	BOUVIER Sylvia - Le Pont de Launay ETRELLES GOUALLIER Anthony - 9 allée de Sologne POCÉ LES BOIS
07/07/2012	RINGOT Laëticia - 6 rue des Saulniers ETRELLES FERMON David



Laëticia RINGOT
et David FERMON



Sylvia BOUVIER

NOCES DE DIAMANT

30/06/2012	FESSELIER Rosalie et Pierre - 1 rue de Vendée
------------	---

DÉCES

17/06/2012	BOULAIS née FOLLIARD Simonne - 5 rue Hyacinthe Hévin
17/06/2012	L'Abbé Joseph MARTIN - VEZIN le Coquet
02/07/2012	MARION Jean - 5 rue Hyacinthe Hévin
08/07/2012	MENEUX née CATHELIN Jeanne - 12 rue Marquise Sévigné
08/07/2012	PIAU née HANY Marcelle - 5 rue Hyacinthe Hévin
01/08/2012	LAMY née HAMEL Marie-Ange - 5 rue Hyacinthe Hévin
30/07/2012	ROUSSEL Gaëtan - 6 rue du Trégor
03/09/2012	GARDAN Antoine - 5 rue Hyacinthe Hévin
29/08/2012	RUBY née HARNOIS Sylvie - 17 La Motte Gérard
09/09/2012	BERTHOIS née ALIX Madeleine - 5 rue Hyacinthe Hévin
09/09/2012	PELTIER née COIRREVictorine - 5 rue Hyacinthe Hévin
16/09/2012	RUBIN Joseph - 5 rue Hyacinthe Hévin
17/09/2012	JAUNASSE Denise - 5 rue Hyacinthe Hévin

NOUVEAU À ETRELLES.

**Auro
Conseils
Compta**

Catherine ROBIN
Gérante

10 rue de Normandie - 35370 ETRELLES
TÉLÉPHONE 02 93 55 27 56 - Port. 06 09 53 45 98
Email: curo-conseils-compta@orange.fr

REFLEXOLOGIE

Le bien-être par les pieds à ETRELLES
LA REFLEXOLOGIE PLANTAIRE.

Cécile LEGOT Réflexologue Certifiée,
vous accueille sur rendez-vous au
5 allée des chênes à ETRELLES depuis
juin 2012 au 06 01 42 68 08
ou cecileleg1@yahoo.fr



ML COUTURE

VOUS PROPOSE SES SERVICES DE
RETOUCHE-CONFECTION
ET REPASSAGE DE VETEMENTS
A son domicile.

***Prix intéressants**

Courdrille Marie-Line
60, rue de la champagne - 35370 etrelles
Tél : 06 11 55 34 55



SÉPULTURES - EGLISE-CIMETIÈRE

Aux riverains : Merci d'éviter les activités
gênantes (bruit, odeur) par respect
pour les familles endeuillées.

Vie scolaire

École Notre Dame de Lourdes

Changement... dans la continuité

Cette nouvelle année scolaire est marquée par un changement à la direction de l'école : Marie-Jo Audrouing a pris sa retraite et Roland Bertel, déjà enseignant dans l'équipe, lui succède. Changement également au niveau du secrétariat ; Thérèse Louaisil ayant passé le témoin à Isabelle Huchet.

Merci à Marie-Jo et Thérèse pour ce qu'elles ont apporté à l'école.

Par ailleurs, l'équipe éducative reste stable.

Douze enseignants, neuf salariées OGEC et une AVS encadrent les élèves répartis dans 11 classes.

Avec les associations de parents, les bénévoles



(ateliers, étude surveillée, catéchèse), c'est toute une communauté éducative qui œuvre pour voir chaque enfant grandir et s'épanouir.

Une « pré-rentrée »

Comme chaque année, les TPS et PS ont pu prendre leur marque avant tout le monde lors d'une « pré-rentrée » le samedi 1er Septembre.

Une assistante anglaise

Nous avons le plaisir d'accueillir pour cinq mois Emily Spencer. Elle est anglaise et vient en tant qu'assistante. Elle interviendra dans les différentes classes et participera à la mise en place de l'Arbre de Noël qui aura pour thème : le Royaume-Uni. (A noter la date : dimanche 16 décembre)



Déjà une fête pour l'école...

Une fois encore, début septembre, les courses de poneys organisées par l'OGEC ont connu un beau succès. A cette occasion, les enfants ont pu réaliser une fresque qui sera fixée sur la façade de la maternelle.

Informations pratiques

Téléphone : 02 99 96 62 19

Mail : endletrelles@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter le blog de l'école :

<http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>

L'équipe éducative

L'école publique fait son cirque !

L'entrée des artistes

Tous les artistes de l'école Robert Doisneau ont regagné le chapiteau dans la joie et la bonne humeur, heureux de retrouver les copains et les maîtresses.



Revue des troupes

Les élèves sont répartis dans trois classes, une classe de maternelle, une classe de CP/CE1 et une classe de cycle3. L'effectif atteint cette année 70 élèves.



Tous en piste

Cette année, la vie de l'école sera rythmée par un grand projet : la venue du cirque Métropole à Etrelles dans la semaine du 15 au 19 octobre.

A cette occasion, deux spectacles seront présentés :



Le spectacle des professionnels le mardi soir et le spectacle des enfants de l'école le vendredi soir.

Vous êtes tous les bienvenus !!!

Pour le reste, pas de changement...

Bonne reprise à tous, parents et enfants,

Les enseignantes

Informations pratiques

Horaires de l'école :

Matin : 8h30-11h45

Après Midi : 13h45-16h30

Téléphone en cas d'absence des enfants ou pour toute inscription : 02.99.96.75.83

Conseil municipal du 2 Juillet 2012

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, LOUVEL Valérie, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

Mme Rachel HARNOIS est arrivée après le point n° 5 (21 h)

■ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - CALCUL DU COÛT DE L'ÉLÈVE 2012

Tous les ans, la Commune doit faire le calcul du coût d'un élève à l'école publique. Il sert également de base au calcul de la participation de la Commune à l'Ecole Privée Notre Dame de Lourdes.

Coût pour l'année 2012 :

Elève de l'élémentaire : 355,35€

Elève de maternelle : 931,04 €

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 15 Contre : 0 abstention : 0)

■ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE LOURDES

Deux conseillers, MM. FESSELIER et MARTIN, membres de l'OGEC n'ont pris part, ni au débat, ni au vote

Nombre d'enfants pris en charge :

- enfants de l'élémentaire: 144
- enfants de maternelle : 104

Modalités de calcul (tableau n°1)

Le Conseil Municipal :

- Approuve le mode de calcul de la prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école privée et fixe le montant à 147 998,56 €.
- Elle sera versée mensuellement.
- Charge Mme le Maire de faire connaître sa décision à l'Ecole Privée
- Autorise Mme le Maire à signer les documents éventuels s'y rapportant

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0)

Tableau n°1

	Nb d'élèves	Coût/élève	Montant
Maternels	104	931,04	96 828,16
Elémentaires	144	355,35	51 170,40
TOTAL	248		147 998,56

■ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SUBVENTION À CARACTÈRE SOCIAL – ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Deux conseillers, MM. FESSELIER et MARTIN, membres de l'OGEC n'ont pris part ni au débat ni au vote

Pour l'école publique le montant calculé est de 26,99 €/élève, soit pour l'école privée : 3 886,56 € (26,99 x 144 élèves)

(Résultat du vote : vote à bulletin secret, Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0)

■ ASSAINISSEMENT COLLECTIF PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Les montants de la PRE pour la Commune étaient les suivants :

- 700 € par logement individuel
- 200 € par logement si collectif
- 450 € pour une activité.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

le Conseil Municipal :

- Décide d'instaurer la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)
- Décide de fixer le montant de la PAC ainsi :
 - 700 € pour un logement individuel
 - 200 € par logement pour un collectif ayant plus de trois logements
 - 450 € pour un bâtiment d'activité.
- Rappelle que le fait générateur est le raccordement au réseau précise que les recettes seront recouvrées comme en matière de contribution directe et inscrites au budget de l'assainissement.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 15 Contre : 0 abstention : 0)

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX LOCATION DE DEUX LOCAUX AU SMICTOM DU SUD-EST

le conseil Municipal :

- accepte de renouveler le bail dérogatoire du bâtiment « ancien local pompier » pour une durée de 6 mois à compter du 1/07/2012
- accepte de louer un second bâtiment (ancien garage) situé 16, rue marquise de Sévigné au SMICTOM sud est
- le loyer est fixé à 250 €
- le bail dérogatoire est fixé pour une période de 6 mois à compter du 1/07/2012
- charge Mme le Maire de rédiger et signer les conventions

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 15 Contre : 0 abstention : 0)

■ ZA DE PIQUET OUEST - CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA GESTION DES ESPACES VERTS DU BASSIN TAMPON ET DE SES ABORDS

Dans le cadre de l'aménagement de la zone artisanale de Piquet Ouest, le bassin tampon du Conseil Général et ses abords doivent être requalifiés pour une mise en valeur de la zone.

Après une rencontre avec les services du Conseil Général, ces derniers proposent une convention de gestion de ces espaces verts et travaux éventuels.

le Conseil Municipal, accepte les termes de la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

■ MATÉRIEL COMMUNAL - VENTE D'UN TRACTEUR

Suite à l'acquisition en 2011 d'un nouveau tracteur pour les services techniques, Mme le Maire propose la vente de l'ancien véhicule au prix de 7 000 € conformément à l'avis de la Commission Voirie.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

Conseil municipal du 12 mars 2012 (suite)

■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ÉOLIEN

Le Schéma Régional Eolien (SRE) breton a été élaboré durant toute l'année 2011 conformément aux lois Grenelle 1 et 2 et peut être soumis à l'avis des Collectivités. Ce schéma régional éolien constituera une annexe du schéma régional climat air énergie actuellement en cours d'élaboration.

(Résultat du vote : vote à bulletin secret, Pour : 9 Contre : 4 abstentions : 3)

■ CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PUBLIQUE, D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'ECO FAUR

Plan de Financement (tableau n°2)

le Conseil Municipal décide de :

- solliciter une subvention au titre de l'ECO FAUR
- valider le plan de financement du projet
- d'autoriser Mme le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstentions : 0)

Construction d'une école publique, d'un accueil périscolaire et de Loisirs - demande de financement au titre du Contrat de pays

Tableau n°2

Dépenses		Recettes	
Tranche ferme : bâtiments et espaces extérieurs	2 283 000,00	DETR	180 000
		Vitré Communauté dotation aux communes	46 540
		Vitré Communauté Fond de concours	99 838
		ECO FAUR	100 000
		Ministère de l'intérieur - aide exceptionnelle	80 000
		emprunt et autofinancement	1 776 622
Total dépense tranche ferme	2 283 000,00	Total recettes	2 283 000,00

Tableau n°3

Dépenses		Recettes	
Tranche ferme : bâtiments et espaces extérieurs	2 283 000,00	DETR	180 000
		Vitré Communauté dotation aux communes	46 540
		Vitré Communauté Fond de concours	99 838
		Contrat de pays/région au titre de la construction d'un Centre de Loisirs	50 000
		Contrat de pays/région au titre de la construction d'une école	45 300
		Ministère de l'intérieur - aide exceptionnelle	80 000
		emprunt et autofinancement	1 771 322
Total dépense tranche ferme	2 283 000,00	Total recettes	2 283 000,00

Plan de Financement (tableau n°3)

le Conseil Municipal décide de :

- solliciter une subvention au titre du contrat de pays / Région pour la construction d'une école publique mais aussi pour la construction d'un Centre de Loisirs
- valider le plan de financement du projet
- d'autoriser Mme le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

AFFAIRES DIVERSES

- présentation de l'esquisse du nouveau Lotissement (à l'ouest de la Moutaudière)
- Le Conseil Municipal donne son accord pour la reconduction de la journée citoyenne pour les CM1
- Le Conseil Municipal propose de renoncer au droit de préemption urbain de la Commune pour le bien situé à ETRELLES cadastré B n° 776 (20, rue des Saulniers)
- Après la clôture de la séance du Conseil, Mme le maire donne la parole à M. HUTEAU, présent, qui interroge les élus sur les mesures prises pour limiter le son des cloches. Il lui est répondu que l'entreprise est intervenue pour cette demande ; que l'arrêt momentané était dû à une panne ; que l'entreprise fait des essais pour baisser encore un peu l'intensité.

Conseil municipal du 21 mai 2012

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie, MM : DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

EXCUSÉ : M. BLANDEAU Gérard

En préambule présentation des travaux de la LGV par M. PRINET (ERE)

Présentation d'Anaël LEGEAY, agent des services techniques (remplacement de 6 mois)

■ AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES SAULNIERS - DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FST (FOND DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE)

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du Fond de Solidarité Territoriale auprès de RFF
D'un montant de 222 140€

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 15 Contre : 0 abstention : 0)

■ GARANTIE DE PRÊT - HABITAT 35

La Commune d'Etelles a, en 1993, accordé sa garantie pour le remboursement de deux prêts contractés par Habitat 35 auprès de la caisse des dépôts et consignations. Aujourd'hui Habitat 35 a renégocié ses prêts (compactage et baisse de taux).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant de la garantie

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 15 Contre : 0 abstentions : 0)

■ 1ER ADDITIF SUBVENTIONS

- ADMR : 179 €

- AVAM (Association Vitréenne des Assistantes Maternelles) : 806,07 € (coût de l'animatrice)

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 15 Contre : 0 abstention : 0)

■ DEMANDE DE SUBVENTION - SCUDERIA HSE

Suite à une demande de subvention de Melle Flavie JUBY au nom de son association, Scuderia HSE (compétition inter-étudiants " Raid Students Challenge "avec de nombreuses étapes en France, puis en Espagne et au Maroc et dont différentes journées seront dédiées à l'humanitaire et à l'environnement, avec la plantation de palmiers-dattiers, la distribution de matériel scolaire, ...)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'association Scuderia HSE une subvention de 57 euros (voyage à but humanitaire)

(Résultat du vote : vote à bulletin secret,
Pour : 8 Contre : 3 abstentions : 4)

AFFAIRES DIVERSES

a) Le Conseil Municipal émet un avis positif à un droit de place pour de la restauration ambulante

Conseil municipal du 16 juillet 2012

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, RIAUDEL René, THÉBERT Noël

EXCUSÉ ayant donné procuration : Mme LOUVEL Valérie, à M. MADELINE Jean-Claude, MM : FREREUX René, à M. LEGOURD Christian, MAUXION Jean-Luc, à M. MARTIN Hervé, TUMOINE Daniel à Mme MORICE Marie-Christine,

■ RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGUÉ EN EAUX USÉES (NANTAISE DES EAUX)

La Nantaise des Eaux propose son rapport annuel 2011 technique et financier du service public d'assainissement. Le Conseil Municipal adopte ce rapport annuel.

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

■ PLU - APPROBATION DE LA 2ÈME MODIFICATION DU PLU

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver la modification du PLU.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal agréé pour les annonces légales et diffusé dans le département. Le PLU modifié est tenu à la disposition du public en Mairie d'ETRELLES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'à la Préfecture. La présente délibération sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au PLU, et après l'accomplissement des mesures de publicités précitées.

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

■ ZONE ARTISANALE DE PIQUET OUEST - CONVENTION AMO

Le Syndicat d'Urbanisme propose une convention (convention n° 2) qui vient solder sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le dossier " ZA de Piquet Ouest ". Cette convention fait référence

à 8 demi-journées facturées au prix de forfaitaire de 320 euros, soit un total de 2 560 euros.

Le conseil municipal accepte la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, sur le dossier de la ZA Piquet pour un montant de 2 560 euros et autorise Mme le Maire à signer la convention

(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

AFFAIRES DIVERSES

a) Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renoncement au droit de préemption au 12, rue de Normandie



Conseil municipal du 17 septembre 2012

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire,
Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie,
MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER
Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian,
MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION
Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël

EXCUSÉ ayant donné procuration : M. TUMOINE Daniel à
M. MADELINE Jean-Claude, M. TUMOINE est arrivé à 22 h

■ ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DE LA PLESSE DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DEMANDE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

**MM. BLANDEAU, THEBERT et
MARTIN ne participent ni au débat ni
au vote**

Afin de permettre la réalisation de la ZAC en régie communale, il est souhaitable que la commune s'assure de la maîtrise foncière de l'ensemble de son périmètre en vue de l'urbaniser d'un seul tenant, ou de l'aménager par tranches fonctionnelles successives conformément au dossier de création. La commune est propriétaire des parcelles cadastrées dans la section B sous les numéros 1495, 1497p, 1559, 1423p représentant environ 98 a 61 ca.

Pour mener à bien la réalisation de la ZAC, la commune doit se porter acquéreur des parcelles restantes cadastrées : ZO 23, ZO 26 p, ZO 60, ZO 61, ZO 69, ZO 71 p

Les démarches engagées en vue d'aboutir à des acquisitions amiables étant restées sans effet à ce jour, il s'avère nécessaire d'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique et d'enquête parcellaire afin que le projet communal puisse être mis en œuvre conformément au dossier de réalisation de la ZAC approuvé le 6 mars 2012.

Considérant que le projet de ZAC de La Plesse présente un intérêt majeur pour la collectivité et la population en permettant notamment le développement d'une offre spécifique du parc de logements notamment de logements accessibles à tous.

Considérant que ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable,

Après avoir pris connaissance du dossier d'enquête conjoint DUP et d'enquête parcellaire, le conseil municipal décide de solliciter de M. Le Préfet d'Ille et Vilaine la déclaration d'utilité publique des acquisitions foncières des terrains nécessaires à la réalisation de la ZAC de La Plesse. Il est rappelé qu'à tout moment Madame le Maire sera néanmoins autorisée à poursuivre les négociations avec les propriétaires en vue d'aboutir à une acquisition amiable des biens concernés.

*(Résultat du vote : vote à bulletin secret,
Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0)*

■ PROJET DE GROUPE SCOLAIRE DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DEMANDE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Compte tenu de la programmation envisagée d'équipements scolaires et périscolaires, d'équipements liés à l'enfance, d'aménagement d'espaces publics (parkings mutualisés, liens piétons inter-quartiers, square), Madame le Maire indique que ce projet présente un réel caractère d'utilité publique. Afin de permettre la réalisation de ces équipements, il est souhaitable que la commune s'assure de la maîtrise foncière de la parcelle B n°893, propriété de Madame et Monsieur Marcel Catheline, en vue de l'urbaniser dans un premier temps avec la création de l'école et d'un bassin de rétention, et de l'aménager dans un second temps en complétant l'offre d'équipements. La commune est propriétaire des parcelles attenantes à la parcelle 893, nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Les démarches engagées en vue d'aboutir à des acquisitions amiables étant restées sans effet à ce jour, il s'avère nécessaire d'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique et d'enquête parcellaire afin que le projet communal puisse être mis en œuvre. Après avoir pris connaissance du dossier d'enquête conjoint DUP et d'enquête parcellaire, le conseil municipal décide de solliciter de M. Le Préfet d'Ille et Vilaine la déclaration d'utilité publique des acquisitions foncières des terrains

nécessaires à la réalisation du Groupe Scolaire. Il est rappelé qu'à tout moment Madame le Maire sera néanmoins autorisée à poursuivre les négociations avec les propriétaires en vue d'aboutir à une acquisition amiable des biens concernés.
*(Résultat du vote : vote à bulletin secret,
Pour : 16 Contre : 0 abstentions : 0)*

■ ACQUISITION FONCIÈRE TERRAINS BEDIER

Nous avons reçu une demande de la famille BEDIER qui souhaite vendre à la Commune des terres lui appartenant. Il s'agit de 3 parcelles cadastrées section B n° 157, 742 et 904, et zonées au PLU en UL (zone de Loisirs) qui représente 1 ha 56 a 08 ca.

La Commission Urbanisme a donné un avis favorable à cette acquisition en vue de constituer une réserve foncière. Le conseil décide d'acquérir ces parcelles au prix de 4€ le m²

*(Résultat du vote : vote à bulletin secret,
Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)*

■ ZAC DE LA PLESSE - CONVENTION AMO

**MM. BLANDEAU, MARTIN, et THE-
BERT n'ont pris part ni au débat, ni
au vote**

Le conseil accepte le complément à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitry, sur le dossier de la ZAC de la Plesse notamment dans le cadre des négociations foncières depuis octobre 2011 (20 demi-journées à 320€)

*(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0)*

■ CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PUBLIQUE, D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA CAF

Dans le cadre du projet de construction d'une école publique, d'un accueil périscolaire et de loisirs, le Conseil Municipal sollicite auprès de la CAF une demande de subvention au titre de l'accueil de loisirs.

*(Résultat du vote : Vote à main levée,
Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)*

Conseil municipal du 17 septembre 2012 (suite)

■ MISE À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE PAR LE SDE 35

En application de l'article L 224-31 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'organisation du service public de la distribution d'électricité a été confiée en Ille-et-Vilaine, par arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2009, au SDE 35. Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)



■ LGV - CONVENTION D'ACCORD PRÉALABLE RELATIVE AUX RÉTABLISSEMENTS DES COMMUNICATIONS

Dans le cadre du chantier de la LGV, le Conseil Municipal accepte la convention d'accord préalable relative aux rétablissements des communications avec la société EIFFAGE RAIL EXPRESS SAS (ERE). Cette convention a pour objet de définir les conditions techniques, financières et administratives, de réalisation, d'exploitation et d'entretien des aménagements.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

■ FOURRIÈRE ANIMALE - CONVENTION AVEC L'ARCHE DE NOS COMPAGNONS

Depuis 2008, la Commune a signé une convention avec M. Anthony FRIN qui représente

« L'Arche de nos compagnons » (Saint Germain du Pinel) pour assurer la gestion de la fourrière animale.

Cette convention est aujourd'hui caduque et doit donc être reconduite. La durée de la nouvelle convention est d'une année à compter du 1^{er} septembre 2012 et pourra être renouvelée 3 fois par tacite reconduction.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstentions : 0)

■ ZA DE PIQUET- TRAVAUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PAR LE SDE 35

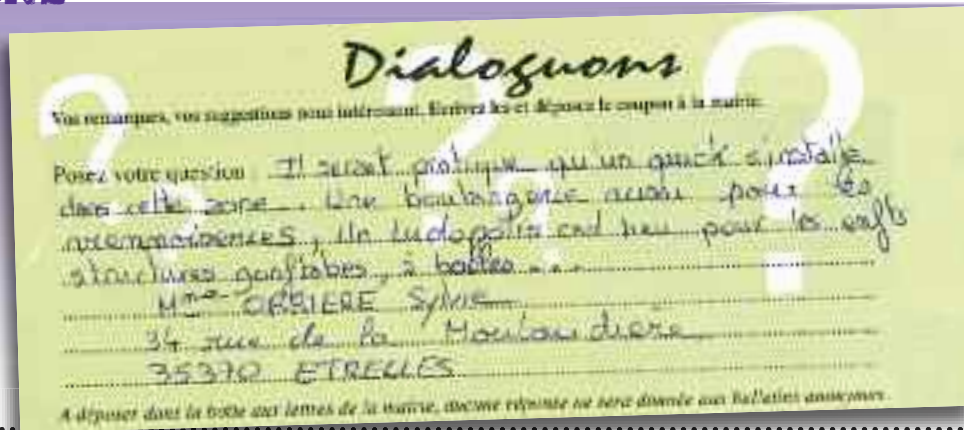
Dans le cadre du dossier de la ZA Piquet, le Syndicat Départemental d'Electrification propose un devis pour les réseaux électriques. Le montant restant la charge de la Commune est de 18000 euros.

(Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16 Contre : 0 abstention : 0)

RÉPONSE DIALOGUONS

La zone de Piquet Ouest est ouverte à toute activité artisanale et/ou commerciale. Les entreprises intéressées contactent la mairie, et calquent leur projet sur le plan de la zone. A ce jour, nous n'avons pas de contacts pour les activités que vous proposez.

Un projet de l'enseigne Mac DO avait été soumis par Vitré Communauté, sur la zone de Piquet Nord (près de l'hôtel Le Madison).



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Ecrivez les et déposez le coupon à la mairie.

Posez votre question :

.....
.....
.....
.....
.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Maison de retraite

Dimanche 2 septembre a eu lieu la traditionnelle kermesse de la maison de retraite. Quelques 200 personnes ont fréquenté les allées ombragées du parc de l'établissement où le soleil a finalement imposé sa présence, pour le plus grand plaisir de tous. Résidents, membres des familles, bénévoles de l'association, Etrellais de passage, tout le monde a pu profiter du spectacle offert tout au long de l'après-midi. La fête a commencé par un tour de chant des résidents, moment très apprécié. Des refrains de chansons anciennes ont été repris par le public. Ensuite c'est l'artiste Ijhanna qui a animé l'après-midi en interprétant des titres du répertoire breton et français. Cette manifestation, très conviviale, apporte une dynamique très positive à la vie de la maison.



13 personnes ont participé au tour de chant.

Prévention routière

Le président de l'association Prévention Routière, Jean-Guy Fontaine s'est félicité de l'engouement des municipalités du département qui soutiennent la formation des CM 1 et CM2 tout au long de l'année pour obtenir des certificats de capacité à se déplacer à vélo. La finale départementale a permis de récompenser les jeunes après des tests de maniabilité à vélo et de circulation couplés avec une épreuve théorique. Nicolas Tertrais s'est brillamment comporté et a remporté le 2^e accessit et la médaille de bronze.



Nicolas Tertrais élève de CM à l'école Notre Dame de Lourdes.

Meilleurs ouvriers de France

La société des meilleurs ouvriers de France organise un concours régional qui permet aux jeunes préparant un CAP ou un B.E.P. de démontrer leur savoir-faire et leurs qualités professionnelles.

Originnaire d'Etelles, Elodie Brunet, âgée de 20 Ans vient de terminer sa première année de BAC Pro et est en apprentissage à l'Auberge des Tilleuls de Chancé, chez Annie et Jérôme Foligné .

Une réussite exceptionnelle au concours départemental, où elle décroche la médaille d'argent, lui ouvre les portes de la finale régionale. Le 6 juillet dernier, un jury d'enseignants et de professionnels a su reconnaître et récompenser encore une fois son travail talentueux en lui octroyant une nouvelle médaille d'argent.



L'un de ses souhaits les plus forts est de continuer à participer à de nombreux concours pour toujours se perfectionner et de postuler au prestigieux concours des Meilleurs Ouvriers de France.

coccinelle

**Pensez à vous servir
de vos tontes comme paillage**

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Saison hiver 2012-2013

Novembre

(samedi 10 de 10h à 12h
(samedi 24 de 10h à 12h)

Décembre

(samedi 8 de 10h à 12h)

Janvier

(samedi 19 de 10h à 12h)

Février

(samedi 19 de 10h à 12h)



La Ruche

Mme Mathurin du lotissement du Champ Blanc propose de mettre en place une "ruche" : il s'agit d'un moyen de se fournir en nourriture avec des prescriptions telles que la proximité entre le producteur et le consommateur, certains produits bio, respectueux de l'environnement, ...

Pour les personnes intéressées par la mise en place de cette ruche sur Etreilles (elle est en cours de création et dépendra du nombre d'inscrits), vous pouvez vous inscrire sans engagement en vous connectant à



l'adresse du site www.laruchequiditoui.fr. La ruche ressemble un peu à une AMAP mais sans obligation d'achats à la semaine et avec un choix dans les produits.

De même, si vous connaissez des producteurs locaux ou bio intéressés, ceux-ci peuvent s'inscrire.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, c'est meilleur pour la planète ! Merci beaucoup !

Stéphane Davenel

INFOS TRAVAUX

ZA PIQUET OUEST :

Les travaux de viabilisation des lots sont bien avancés. Il reste le réseau d'eau potable et la voirie provisoire qui seront terminés avant la fin de l'année. L'éclairage public sera à leds. Plus de la moitié des lots sont préservés.



Travaux Piquet ouest

ECLAIRAGE PUBLIC :

Dans le programme de renouvellement de l'éclairage public, les rues de Bretagne et de Vendée seront équipées prochainement de nouveaux candélabres à leds.

RUE DES SAULNIERS :

Suite à la présentation de l'avant projet aux riverains, des remarques ont été émises. Le projet a tenu compte de ces remarques et la première tranche de travaux de réaménagement de la rue des Saulniers va démarrer bientôt entre le giratoire de la Bête et le carrefour de la rue du Capitaine Guérault pour se terminer au premier semestre 2013.

ECLAIRAGE DE NOËL :

De nouveaux éclairages de Noël à leds ont été acquis afin de remplacer les plus anciens à ampoules à incandescence.

LOTISSEMENT DU PRÉ NEUF (LA MOUTAUDIÈRE) :

En projet

Stéphane Davenel

Sapeurs-pompiers

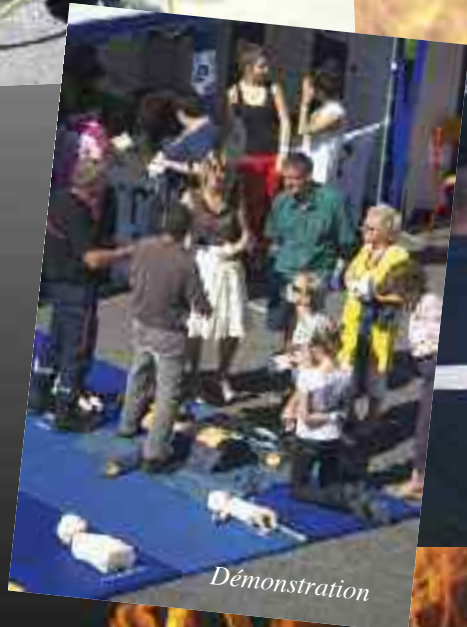
Les sapeurs-pompiers d'Argentré-Etreilles ont organisé une journée "portes ouvertes", au centre de secours rue Gustave Eiffel, le samedi 8 septembre 2012. Différents acteurs, de la sécurité routière et de la prévention incendie ont été présentés.



Portes ouvertes



Décoration de Christian Pattier



Démonstration



Décoration Docteur Percheron

Vie communale

Fleurissement du bourg 2012
par les enfants des écoles
et les employés communaux



DON DE FLEURS



Depuis 4 ans, les jardiniers de la commune proposent à l'ensemble de la population de récupérer des fleurs qui ont embellies notre commune cet été.

Ce don de fleurs aura lieu le 10 Novembre prochain de 9H30 à 11H30 aux ateliers communaux rue du capitaine François Guérault.



Site internet et Etrelais

Pour la deuxième année consécutive, « L'Etrelais » est sélectionné pour le trophée de la communication qui se déroulera au mois de novembre en Camargue.

Le site internet a tout juste un an et il est également sélectionné pour ce même trophée.

La récompense pour ces deux équipes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'élaboration de l'Etrelais et la création du site.

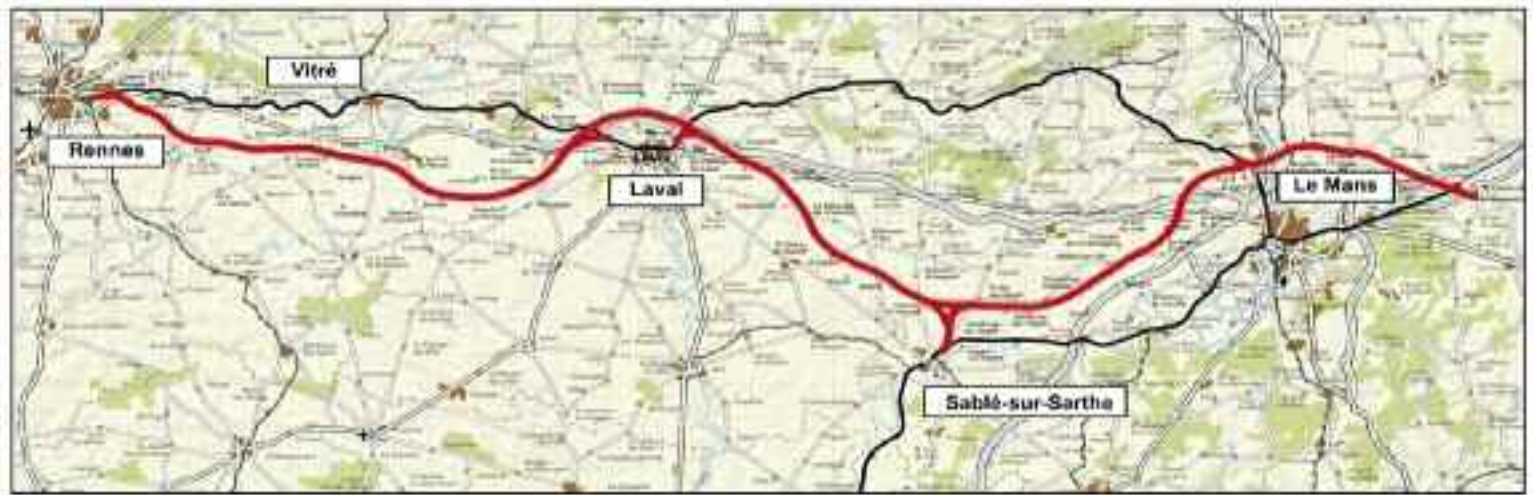
Loïc Jagline



INAUGURATION LGV

CAMION EIFFAGE

Dans le cadre du projet de ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire, la société Eiffage Rail Express a mis en place une exposition mobile. Cette exposition destinée à traverser les 57 communes situées sur le tracé, présente sous forme de panneaux et de supports multimédias les détails du projet. Installée dans une semi-remorque totalement dépliable, l'expo est destinée à accueillir toute personne désireuse d'en savoir plus sur la LGV BPL



Présentation des plans avec le président de EIFFAGE, les élus et M. le Ministre



Inauguration avec Mme le Maire et Mr Le Ministre



Intervention de Mr le Ministre Le Dréan



Début de la présentation de l'inauguration de la ligne LGV par Mme Le Maire



Présentation du matériel



Base LGV à Etrelles



Base de vie LGV à Etrelles avec la nouvelle conduite d'eau



Réunion publique du 18 octobre 2012

PIJ

Une des missions des points information jeunesse de Vitré Communauté est d'accueillir, d'informer et d'aider le public jeune dans sa recherche de stage. Les PIJ reçoivent les futures stagiaires pour les aider dans leurs démarches (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien physique ou téléphonique...)

Les PIJ de Vitré Communauté et la maison de l'emploi ont pu constater que les jeunes ont des difficultés à trouver un lieu de stage et que les structures ont des offres de stage non pourvues.

Ainsi, un partenariat a été créé pour proposer un nouveau service, la mise en ligne du site www.staj.fr. C'est un outil simple et gratuit. Il permet le rapprochement entre l'offre et la demande.

Contact : Les PIJ de Vitré Communauté www.vitrecommunaute.org

La Cyber-base <http://www.meef-paysdevitre.fr>

Pour information Jeunesse :

point accueil Emploi, 21 B Rue du général Leclerc - 35370 Argentré du Plessis
02 99 96 54 01



CHÈQUE SPORT 2012/2013 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.

Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque sport correspondant à un montant de 15€, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1er juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site



de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS



Les délais actuels de délivrance sont de 5 semaines pour les cartes nationales d'identité et de 5 semaines pour les passeports. Les demandes de cartes nationales d'identité sont à établir auprès de la mairie, pour les passeports : les demandes sont à déposer à la mairie de Vitré. Vérifiez que vous êtes bien en possession de cartes nationales d'identité ou de passeports valides pour un projet de voyage à l'étranger, pour vos examens scolaires ...

DATES ET LIEUX DES FORMATIONS
 - Prévention et secours civiques de Niveau I -
 2h15 - 12h00 - 13h00 - 17h30

Samedi 20 octobre 2012 - Retiers - salle Roland Séguenot - 85, rue de Paris, 35160 Retiers

Samedi 11 novembre 2012 - La Guerche de Bretagne - salle St. Omer, 35160 La Guerche

Samedi 24 novembre 2012 - Thorigné-Frangois - Village des Collégiens

Samedi 1 décembre 2012 - Châteaugiron - Salle St Pierre de - 01300 Châteaugiron

Samedi 8 décembre 2012 - Mayenne au Breizhag - Salle Communale de la rue de l'Église, 51100 Mayenne

Samedi 15 décembre 2012 - Mayenne - salle de la bibliothèque - rue de l'Église, 51100 Mayenne

CONTACTS

 Centre Départemental Breizhag de Santé et d'Accompagnement des Sports
 12, avenue de Caillé
 51100 MAYENNE
 Téléphone : 02 99 74 14 68

 Association des Sports et des Activités
 7, rue de la République
 51100 MAYENNE
 Téléphone : 02 99 74 14 68

MODALITÉS D'INSCRIPTION

(N° de contact des intervenants)
 - à l'adresse par e-mail : csapa@amf35.com ou amf35@amf35.com
 - à l'adresse par téléphone : 02 99 74 14 68
 - à l'adresse postale : Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie, CSAPA

LIEUX D'INSCRIPTION

Centre Départemental Breizhag de Santé et d'Accompagnement des Sports
 12, avenue de Caillé
 51100 MAYENNE
 Téléphone : 02 99 74 14 68

CONTACTS

 Association des Sports et des Activités
 7, rue de la République
 51100 MAYENNE
 Téléphone : 02 99 74 14 68



DES CONSULTATIONS DELOCALISEES D'ADDICTION SUR LE SUD DU PAYS DE VITRE - PORTE DE BRETAGNE

Depuis début juin, le service d'addictologie du centre hospitalier de Vitré (CSAPA) ouvre une antenne de consultations dans le sud du Pays de Vitré - Porte de Bretagne.

Objectif : Améliorer l'offre locale de soins en addictologie, en faciliter l'accès à des patients pour qui l'éloignement de Vitré ou de Rennes constitue un obstacle à l'enclenchement de la démarche.

Public concerné :

- Personnes en difficulté avec un produit ou présentant une addiction : Alcool, cannabis, héroïne, cocaïne, tabac, ...
- Personnes présentant une addiction à des comportements sans consommation de substance associée (achats compulsifs, jeux d'argent, internet, troubles alimentaires)
- Entourage des personnes (conjoint(e), parents, enfants, ...)

La consultation concernera tout le champ de l'addictologie.

Jour et lieux de la consultation :

- Une demi journée par semaine, le **lundi de 15h30 à 19h30**
- En alternance sur les communes de **Retiers** (maison médicale de garde) et **La Guerche de Bretagne** (Maison de santé du Pays Guerchais).
- Consultation assurée par un médecin addictologue.
- **Uniquement sur rendez vous** : prise de rendez-vous auprès du secrétariat du Csapa : **02.99.74.14.68**.



Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie, CSAPA

Alcool, tabac, toxicomanie, addictions sans produits (troubles des conduites alimentaires, dépendance aux jeux, etc.) - **Consultation Cannabis**
Consultations confidentielles et gratuites, pour personne et entourage, sur rendez-vous

- **Espace Coudé**, 29 rue de Beauvais, Vitré. Du lundi au vendredi - Sur rendez-vous 02 99 74 14 68
- **Maison Médicale de Garde**, 12 rue Louis Pasteur, Retiers. Un lundi sur deux, de 15h30 à 19h30 - Sur rendez-vous 02 99 74 14 68
- **Maison de Santé du Pays Guerchais**, 3 rue Docteur Pontais, La Guerche de Bretagne. Un lundi sur deux, de 15h30 à 19h30 - Sur rendez-vous 02 99 74 14 68



Les portes ouvertes du centre de tri et du centre de valorisation, initialement prévues le 17 novembre 2012, sont reportées en avril 2013.

Nous vous tiendrons informé dès que possible de la date précise

Petit rappel des consignes de tri sélectif

Depuis le 1^{er} janvier, les emballages en verre doivent être déposés dans l'une des 280 bornes d'apport volontaire (BAV) réparties sur les 70 communes du territoire. Les sacs jaunes, destinés aux autres emballages recyclables, continuent d'être collectés en porte à porte.

Petit rappel des consignes de tri.

LES EMBALLAGES EN VERRE

Dans les bornes d'apport volontaire (BAV), déposez tous les emballages en verre, c'est-à-dire les bouteilles, les bocaux et les pots, sans les couvercles et les bouchons.

La vaisselle, les vitres ou encore les ampoules à filament doivent être amenées en déchetterie ou mises dans le bac gris si la quantité est limitée.

À noter que les ampoules à économie d'énergie et les néons sont en partie recy-

clables. Ils sont à déposer en déchetterie ou dans un point partenaire Recyclum (liste sur le site web de cet organisme).

OÙ SONT LES BORNES ?

280 bornes ont été réparties sur l'ensemble du territoire. Pour trouver celle la plus proche de chez vous, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site web du SMICTOM Sud Est 35, rubrique « La Collecte ».

LES SACS ET LES BACS JAUNES

Dans votre sac ou bac jaune, mettez-y les bouteilles et les flacons en plastiques, les emballages en carton et en métal ainsi que le papier.

Attention, à l'heure actuelle tous les emballages ne sont pas recyclables. Certains plastiques (pots de yaourt, films et barquettes

alimentaires...) ainsi que les emballages en carton et en papier souillés par de la nourriture ou des déchets, ne peuvent pas être recyclés. Il faut donc les mettre dans le bac gris. En cas de doute, reportez-vous au Guide du Tri disponible à l'accueil du SMICTOM.

COMMENT OBTENIR SES SACS JAUNES ?

Tout foyer équipé d'un bac individuel reçoit des sacs jaunes une fois par an. Si vous n'en avez plus ou si vous êtes nouvel arrivant, n'hésitez pas à demander vos sacs à l'accueil de votre Mairie ou au SMICTOM.

Pour plus d'informations :
SMICTOM Sud Est 35
02 99 74 44 47
www.smictom-sudest35.fr



UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE D'Î&V

Changement horaire permanence de l'Unafam Pays de Vitré

Permanence de l'Union Nationale des Familles et Amis de malades psychiques les premiers mardis du mois de 16h à 18h30 au centre social de Vitré 27 rue Notre-Dame. Les personnes concernées par les troubles psychiques d'un proche peuvent y trouver accueil, écoute, information, entraide, prêt de livres, par des bénévoles formés et eux-mêmes concernés par la maladie d'un proche.

Les bénévoles peuvent être joints par téléphone sur ce même créneau horaire au 02 99 75 04 60 (accueil téléphonique du centre social qui nous passera la communication). En dehors de ces horaires, possibilité pour les familles, de laisser un message à l'accueil du centre social, qui nous le transmettra et possibilité de joindre les psychologues du service écoute-famille de l'UNAFAM à Paris au 01 42 63 03 03.

Pour des informations complémentaires :

Brigitte Jean - 92 rue de Sarzeau 35700 Rennes

02 99 38 14 26 - jeanbrigitte@sfr.fr

Consultez le site : www.unafam.org

4 avenue d'Italie 35200 Rennes

Tel/répondeur : 02 99 53 88 93

35@unafam.org



PACT HD 35

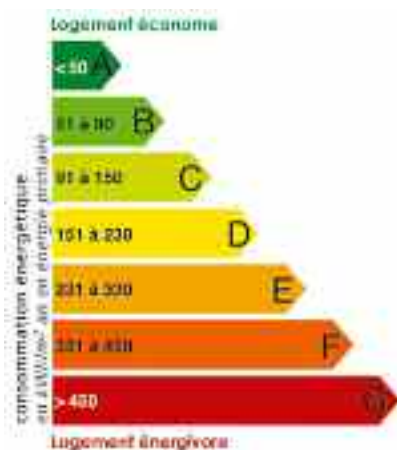
Des aides pour rénover son logement et réduire ses dépenses énergétiques

Le PACT HD35 est l'organisme spécialisé pour aider, conseiller et accompagner les personnes dans le financement de leurs projets d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat. L'intervention concerne principalement les ménages propriétaires occupants, à revenus modestes, actifs ou retraités.

Des subventions pouvant atteindre 80% des travaux :

Les propriétaires occupants, à revenus modestes, peuvent bénéficier des subventions de l'ANAH de 20 ou 35 % d'un montant de travaux d'économie d'énergie plafonnés à 20 000 €, si les travaux envisagés permettent un gain énergétique d'au moins 25 %.

Ils bénéficient en plus, de l'aide solidarité écologique (ASE) de 1600 €. Cette prime est complétée de 500€ du fait que VITRE Communauté participe également à hauteur de 500€. Le montant total de l'aide



complémentaire à l'ANAH atteint donc le montant de 2600€. Pour bénéficier de cette aide, les propriétaires doivent être accompagnés par un opérateur agréé, tel que le PACT HD, qui les aide à choisir les travaux pertinents à effectuer.

Le PACT HD effectue l'évaluation thermique*, constitue les différents dossiers de demande de subventions (ANAH, ASE, caisse de retraite...), prêt(s) ou microcrédit à faible taux, et assure le suivi des dossiers jusqu'à la fin des travaux.

*Première démarche réalisée sans engagement



Permanences du PACT HD 35 sur le territoire

Des permanences sans rendez-vous sont proposées aux particuliers et sont assurées par Monsieur COUDRAY, Conseiller Habitat :

Tous lundis à la maison du Logement, 40, rue Poterie à VITRE de 9h à 12h
(et de 14h à 17h sur rendez-vous)
Tél : 02 99 74 02 87

Ou contacter le siège du PACT HD 35 :
22 rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 51 32
info@pact35.org
site internet : www.pact35.org

Ancien combattants Inauguration mémorial

Rennes le 8 octobre 2012

Inauguration du mémorial départemental en hommage aux enfants morts pour la France en Algérie Tunisie Maroc entre 1952 -1962.

Les familles concernées étaient présentes ainsi que 8 adhérents avec le porte drapeau de la section UNC d'Etelles.

Pour mémoire Morts pour la France en Algérie
PIERRE MONNERIE 1958 ROGER JEUSSELIN 1958



Rassemblement domalain



Mémorial départementale

AFN Balade

L'association des anciens combattants AFN a organisé le vendredi 6 juillet son voyage annuel avec au programme , la visite guidée du musée des sapeurs pompiers de Bagnoles de l'Orne . Ce musée expose la plus importante collection de pompes à bras hippomobiles de France avec vidéo montrant l'utilisation de ces pompes à bras.

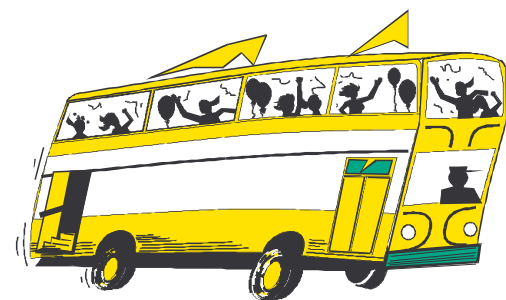
- 12 heures - Embarquement pour un déjeuner croisière sur le lac de Rabodanges
- 15 heures 45 -visite guidée du musée du chemin de fer miniature, l'un des plus grands d'Europe - Rien ne manque, maisons, garde-barrières, signaux, aiguillages ...250 locomotives, 450 wagons, 450 mètres de rails --Visite en son et lumière dans l'infiniment petit.

Une crêpe et un verre de cidre et c'est le retour à ETELLES pour clôturer la journée autour du verre de l'amitié et de quelques toasts.

Très belle journée - Très agréable- merci à tous



Les AFN en balade



L'Association Hyacinthe Hévin lance son site internet

Depuis le lundi 24 septembre, la maison de retraite d'Etelles a mis en ligne son site internet (www.hyacinthehevin.org).

Le site informe les internautes sur les différentes activités de l'association : La Maison de Retraite (EHPAD), l'Instant Présent (PASA), le Logement Locatif Adapté (Les ALBIZZIAS), l'Instant Gourmand (Restauration) et l'Accueil Loisirs Animations en journée.

Ce site permet en un "CLIC" de connaître les animations proposées, les menus servis, l'actualité de l'association en général, ...

C'est un moyen de communication simple et utile à destination des résidents (il y a effectivement des internautes) et de leurs familles mais aussi de toute personne intéressée par l'action de l'A.H.H. d'Etelles (il



contient, notamment, une rubrique "offre d'emploi").

Venez nombreux le visiter à l'adresse suivante: (www.hyacinthehevin.org).

Lucie ARAUJO

Club de l'amitié d'Étrelles



• **CONCOURS DE BELOTE :**
Les aînés ruraux du Canton d'ARGENTRE du Plessis, regroupent 9 communes. Chacune d'elle organise deux concours annuels ; le concours de belote dit « du printemps » puis celui de « l'automne ».

- Étrelles a rassemblé le vendredi 27 Avril 2012, pour son concours de belote 'Inter-Clubs' du printemps, 122 équipes dans la salle des sports. Le résultat final a donné pour les 3 premiers : 1°) 5244 points : Equipe GUILLOU / JEULAND de VITRE 2°) 4983 points : Equipe JAGLINE / GROSSOUARD de Saint GERMAIN du Pinel - 3°) 4958 points : équipe MAUPILE / MENAGER du VAL d'Izé.

• **COUCOURS DE PALETS :**
Le vendredi 25 Mai 2012, 22 équipes de 2 joueurs, ont exercé leurs talents sur les planches distribuées en salle des sports. L'équipe LOUAPRE (Vitré) / JEUSSET (St Didier), s'est classée première ; le duo

formé par MONNERIE / MONNERIE (Torcé), a remporté le 2^e prix.

• **NOCES DE DIAMANT :** Les époux Pierre et Rosalie FESSELIER d'Étrelles, ont fêté leur 60 années de vie commune, le samedi 30 Juin 2012. De nombreux adhérents du 'Club' d'Étrelles ont entouré les jubilaires. Une cérémonie à l'Eglise présidée par le Dacre Jean-Marie QUETIER, a été suivie d'un vin d'honneur en la salle des mariages. La fête s'est ensuite continuée avec la famille et les intimes.

• **PIQUE-NIQUE D'ETE :** Une journée détente prévue le jeudi 9 Août 2012, a rassemblé une quarantaine de personnes sur le site de "La Motte-Gérard" au domicile de Rolande GANDON. Deux plans d'eau de proximité ont offert une randonnée d'environ 8 kilomètres. Après

s'être restauré, chaque participant s'est divertit suivant son loisirs préféré. Journée ensoleillée, agréable et appréciée de tous.

• **ETAT PREVISIONNEL DES MOIS A VENIR :**

- Spectacle au centre culturel de VITRE le mardi 11 Décembre 2012. – Repas de 'Noël' le samedi 15 Décembre 2012.

- L'ensemble du bureau du 'Club' rappelle la marche planifiée le 1^{er} jeudi de chaque mois. Toutes les personnes sont acceptées au sein de cette marche très sympathique ...adhérent ou non adhérent au 'Club'. Une information dans la presse locale annonce la manifestation et donne l'heure et le point de rencontre.

F. POTTIER

CyberÉtrelles

CyberÉtrelles propose à tous des cours d'initiation, des ateliers découvertes et des animations tout au long de l'année autour de l'informatique, du multimédia et d'internet.

Nous proposons comme tous les ans un cycle complet d'initiation à l'informatique. Les cours commencent en octobre :

- initiation au matériel, découverte d'un ordinateur
- initiation à internet et à la messagerie
- initiation au traitement de texte (libre office)
- initiation au tableur (libre office)

Pour aller plus loin, nous ouvrons cette année des ateliers sur de nombreux thèmes :

- Initiation à un logiciel de présentation (powerpoint, impress, ...)
- Création de document spécifiques : CV, faire part, ...
- Les réseaux sociaux facebook, twitter et autre
- Wikipedia l'encyclopédie libre

- Initiation à la modélisation 3D de bâtiments avec SketchUp
- Initiation à la programmation logicielle pour PC et/ou mobiles
- Initiation à Stellarium, un logiciel libre de planétarium, pour découvrir l'astronomie
- La téléphonie par Internet avec Skype

Les ateliers seront lancés en fonction du nombre de participants inscrits. Contactez nous sans tarder !

Les inscriptions aux cours ou aux ateliers sont possible par téléphone ou mail : Renaud Liogier
Tél. 02-23-55-03-78
renaud.liogier@gmail.com.

Et si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles et nous aider à mettre en œuvre tous nos projets vous êtes aussi le bienvenue.

Pour cela ou tout autre renseignement, contactez Renaud Liogier au 02 23 55 03 78



renaud.liogier@gmail.com ou laissez un message en mairie ou dans notre boîte aux lettres à la maison des associations.

A bientôt à la maison des Associations

L'équipe de bénévoles

Centre de loisirs

Vive la rentrée...

LE NOUVEAU BUREAU,

Lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2012, le Bureau de l'association « Accueil de loisirs d'Ételles » a été renouvelé. Sa composition est depuis la suivante : SIMON Sabrina (Présidente), Nadine DESSINET (vice-présidente), Anne-Sophie MUSTIERE (Trésorière), Sophie PERRIER (vice-trésorière), Michèle INIZAN (Secrétaire), Anne LAGADEC (vice-secrétaire), et ses membres actifs : Marie-Thérèse BEAULIEU, Christine LEMEUR, Gwénaëlle MEIGNAN, Magali MEISER, Florence TROHEL, Sylvie MALLARD, Agathe LEJEUNE.

Notre équipe d'animation : La directrice du Centre, Bérengère ROULIN, accompagnée d'Aurélie MAILLOT, Clarisse BADIÉ, Emilie BADIÉ, Marie Anne ROULIN, Marie Louise MAILLOT, Clémence TIREAU, Clémence ROUAULT, Sylvie HUET, Morgane BOUILLON, Chloé EFFLAME, Pauline GERAULT, Anne Laure MERET



LA VIE ET LES PROJETS DU CENTRE

Été 2012 :

Une fois de plus, le centre a fait salle comble ; atteignant jusqu'à 66 enfants par jour, grâce aux différentes sorties proposées par l'équipe d'animation. Les enfants ont donc assisté aux spectacles de ROCK ici MOMES, ils ont fait de l'accrobranche, sont allés au Labyrinthe du Corsaire. Les randonnées pédestres et à vélo ont été surprenantes (une sous le soleil écrasant et l'autre sous la pluie). Les sorties piscines et les soirées à thèmes telles que la nuit sous tente et la soirée loto, ont elles aussi, été très fréquentées.

Les enfants et l'équipe d'animation remercient les commerçants pour leur accueil et gentillesse, les enfants en re-demandent.....



ROCK ici MOMES

Les enfants d'Ételles ont remporté les 2 trophées des Jeux Olympiques de cet été, face aux centres de loisirs d'Argentré du Plessis et de St Germain du Pinel.

Vacances de la Toussaint : Le centre ouvrira ses portes du lundi 29 octobre au vendredi 9 novembre 2012. Attention le centre n'ouvrira pas le 2 novembre 2012.

Vacances de Noël : Les enfants seront accueillis au centre du mercredi 2 janvier au vendredi 4 janvier 2013. Le centre sera donc fermé la semaine de Noël.

Téléthon 2012 : Pour la 4^e année consécutive, l'association va participer, le samedi 1 décembre prochain, au Téléthon. Ce sera l'occasion pour les enfants de réaliser des bricolages (bijoux, photophores, cartes de vœux...) mis en vente à ce profit et de se retrouver avec leurs parents et les animateurs du Centre autour de parcours sportifs et d'ateliers maquillage, et autres activités (contes enfants, marionnettes, piscine à balles pour tous petits...)

L'équipe du Centre vous invite à participer à cette journée riche en émotion.



Rappel des modalités d'inscription

Les fiches d'inscription pour l'Accueil de loisirs sont disponibles à la mairie, à l'accueil des écoles publique et privée, au Centre de loisirs (le mercredi). Elles sont à déposer dans la boîte aux lettres du Centre (à la Maison des associations) ou directement au centre

le mercredi impérativement une semaine au plus tard avant le 1er jour où l'enfant est inscrit.

Appel aux candidatures

Vous êtes âgé(e) de 18 ans (minimum) et titulaire du BAFA, vous avez envie de participer à l'animation du Centre de loisirs pendant les vacances scolaires (vacances de la Toussaint, Pâques, été...), l'équipe du Centre de loisirs vous invite à déposer votre candidature (CV + lettre de motivation) dans la boîte aux lettres du Centre.

Vous voulez passer le BAFA, n'hésitez pas, contactez Bérengère ROULIN au n° ci-dessous.

Pour nous contacter : 06.37.05.77.51
(directrice du Centre) ou
centreloisiretelles@gmail.com

Bibliothèque pour tous

Cette année encore, nous proposerons aux jeunes lecteurs de participer au Prix Livrentête, concours national qui révèle un jeune auteur.

5 livres sont à lire parmi une catégorie d'ouvrages

- bande dessinées enfants (9/11ans)
- premières lectures (7/9ans)
- romans enfants (9/11ans)

les lecteurs sont invités à voter pour leur livre préféré...

Venez vous renseigner aux permanences :

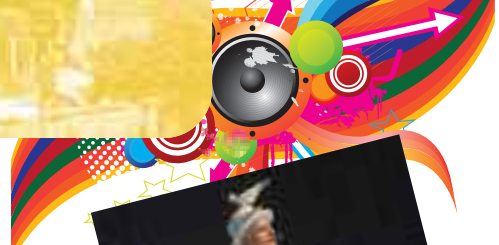
Mercredi 15H30 /17H30

Samedi 10H30/12H00

Dimanche 11H30/ 12H15

Maison des Associations
Pour l'équipe, Odile Rubin





Amicale Cubitus

L'Amicale Cubitus a vidé son grenier

Les enfants ont repris le chemin de l'école, les membres de l'Association des parents d'élèves de l'école Robert Doisneau se sont retrouvés pour organiser les différentes festivités qui se dérouleront tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Après avoir vidé son grenier le dimanche 14 octobre, l'Amicale Cubitus proposera un goûter de Noël à tous les enfants de l'école, le dimanche 2 décembre 2012.

Grâce à ses activités passées, l'Amicale a investi dans une friteuse qu'il vous est possible de louer (30 euros). N'hésitez pas à nous contacter.

Notre adresse mail :
amicale.cubitus@gmail.com



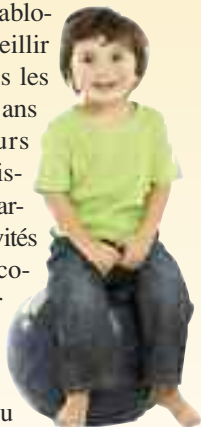
Les Diablotins

L'Espace jeux "Les Diablotins" a le plaisir d'accueillir à la salle des mariages les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle pour participer à différentes activités d'éveil (chansons, bricolage...) préparées par une animatrice.

Pour ce second semestre l'Espace Jeux aura lieu les lundis matins (9h-12h) suivants :

- 22 octobre
- 12 et 26 novembre
- 10 décembre

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Jouin : 06 72 09 44 81, Mme Lemesle : 06 64 30 37 81 ou bien avec la Mairie



Cabaretrelles

Le 7^e « cabaretrelles » s'est déroulé les 24 et 25 août derniers à la salle de sports.

Le spectacle a permis de mettre en évidence encore cette année des talents de tous horizons. Tous les artistes sans exception se sont produits gracieusement pour venir en aide à l'association AG 123 soleil. Plusieurs de ses membres dont la Présidente avaient fait le déplacement pour le spectacle, venant de Paris, Marseille, Reims, Nantes. Ils ont apprécié l'organisation et la convivialité de l'association « Envies de scène ».

Merci à Marina et Anthony GAUTIER d'Argentré du Plessis, membre de l'association AG 123 soleil, d'avoir fait le lien avec les responsables.

Ce fût l'occasion pour tous de faire de belles rencontres entre bénévoles, artistes, jeunes et moins jeunes. Merci aux jeunes volontaires bénévoles qui ont assuré encore cette année le service à table.

Comme chaque année, la réalisation des compositions florales par Etreilles Loisirs Création a été particulièrement remarquée.

« Cabaretrelles » a été un succès grâce aussi, au Public. C'est aussi ce qui motive notre équipe pour poursuivre l'aventure.



Nous aurons le plaisir de remettre prochainement un chèque à l'association AG 123 soleil.

Les personnes qui le souhaitent pourront se procurer le DVD du spectacle au tabac-presse « la plume d'or », à partir du 1^{er} novembre.

Nous vous donnons rendez-vous à tous, fin août 2013 pour un nouveau spectacle « Cabaretrelles » au profit d'une nouvelle association caritative.

Gymnastique volontaire

La section Gymnastique Volontaire d'Etreilles a repris ses cours les 12 et 17 septembre dernier.

Comme les années passées, nous avons proposé les deux premiers cours « portes ouvertes » pour permettre à tous ceux qui sont intéressés de venir découvrir les activités.

Pour rappel, nous avons deux créneaux horaires :

- Le lundi après-midi de 15h à 16h : plus réservé à un public senior, animé par Réneate (renforcement musculaire, coordination, danse, steps...)
- Le mercredi soir de 20h30 à 21h30 : ouvert à un public adulte, animé par



Laetitia (renforcement musculaire, steps, abdos, étirements...)

Dans une ambiance cordiale, sur des musiques diverses, avec du matériel divers (élastiques, bâtons, haltères, steps), l'effort physique devient un plaisir....



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 02 99 96 58 33 ou au 02 99 96 75 25 ou par mail : president072@epgv35.fr

Le Volant Etrellais

Le Volant Etrellais fait sa rentrée Saison 2012 – 2013

Dans l'actualité du Club, plusieurs évènements peuvent être notés : le loto habituel (retenez le 25 novembre !), des tournois internes (peut être même déguisés...), l'assemblée générale et ses galettes, des projets de tournois officiels adultes et jeunes que nous pourrions organiser grâce à la nouveauté de cette année : la nouvelle salle comptera 9 terrains homologués par la FFBad après la Toussaint.

Le Club a pu maintenir cette année encore une Etoile, gage de la qualité de l'enseignement auprès des jeunes assuré par Wilfried BOSTON.

Si vous souhaitez venir découvrir ou redécouvrir notre sport, nous vous invitons à nous rejoindre dans une ambiance conviviale (séances d'essai tout le mois de septembre). Du débutant au confirmé, il y en a pour tous les goûts !

Les créneaux pour cette année sont les suivants :

- Loisirs adultes : lundi de 20h à 23h et vendredi de 20h30 à 23h
- Jeunes : mercredi de 17h30 à 19h30
- Perfectionnement adultes : mercredi de 19h30 à 21h30 (et plus)

Les matchs de championnat, quand le Club reçoit, se font le mercredi soir.

Bad – min – ton, un entraînement est nécessaire pour le prononcer, mais aussi pour le pratiquer.

Badmintonnement votre

Le bureau du Volant Etrellais



E.S.E BASKET

La saison 2012-2013 est marquée par l'engagement en championnat de 21 équipes, dont 9 équipes filles, 11 équipes garçons et l'équipe baby.

- L'Equipe Senior 1 masculin se maintient en Ligue 1 Régionale suite à une refonte du championnat.
- L'Equipe Senior 1 féminine va jouer au meilleur niveau départemental pré-Région.

Une nouveauté cette saison pour la catégorie U13 (Benjamin) ; en effet, une entente a été créée avec l'Aurore Vitré, ce qui permettra à cette nouvelle équipe d'évoluer en championnat Région.

Nous souhaitons à tous nos licenciés de la réussite pour cette nouvelle saison.

Le basket à Etelles, c'est aussi des moments très conviviaux avec sa **traditionnelle soirée choucroute (le 27 octobre 2012), son arbre de Noël mini basket (le 15 décembre 2012), sa galette des rois (le 13 janvier 2013)**. Ces rencontres permettent de conserver une bonne dynamique dans le club.

Nous vous donnons rendez-vous chaque week-end à la salle des sports, pour encourager nos joueurs.

Nous remercions tous nos bénévoles pour le travail accompli et appelons tous nos jeunes et leurs parents à s'investir dans la vie associative de notre club.

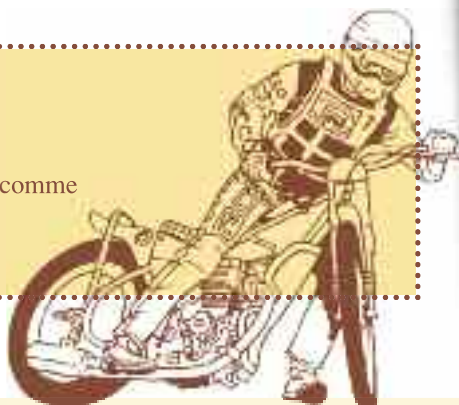
Vous voulez en savoir plus sur la vie du club, discuter, échanger sur les matchs, admirer les photos ! Alors connectez-vous sur notre site : <http://www.ettellesbasket.fr>

Le bureau de l'E.S.E



Moto Cross

Date du prochain Moto cross de Brielles, comme chaque année le **dernier Dimanche d'Août le 25/08/2013**



A.S.E. : perpétuer l'esprit collectif

Cette saison, l'équipe fanion a retrouvé l'élite départementale (D1), la réserve des seniors a gravi un échelon (D3), une troisième équipe seniors a été constituée en entente avec l'E.F. Cornillé et les trois équipes jeunes de foot à 11 (U15, U17 et U19) évolueront en deuxième division de district, une première dans l'histoire de l'A.S. Etreilles. Toutes ces équipes tenteront de s'installer durablement à leur échelon. Le pari sportif qu'ont entamé les verts depuis quelques semaines promet une saison passionnante pour les footballeurs et les supporters. Alors bien sûr, nous suivrons de près l'évolution de nos compétiteurs.

Pour autant, l'essentiel n'est pas là. Dans le contexte actuel où le football est malmené par l'image détestable exhibée par le milieu professionnel, le monde amateur cravache pour retrouver les valeurs collectives qui ont construit la popularité de cette discipline. C'est pourquoi depuis plusieurs années, le club s'attache à s'inscrire dans une philosophie où le jeu doit dépasser l'enjeu. En 2012/2013, une centaine de jeunes et une quarantaine de seniors enfilèrent le maillot vert. Pour encadrer leur pratique du football, le club travaille actuellement à la rédaction d'une nouvelle charte du fair-play destinée aux licenciés, parents et

dirigeants. Le comportement des joueurs, le respect des autres et l'esprit d'équipe, la sportivité, la qualité de jeu produite et la bienveillance sont des priorités de notre association consciente de sa responsabilité éducative comme relais des institutions familiales et scolaires. L'A.S. Etreilles fonctionne grâce à un vivier de bénévoles passionnés qui mettent en exergue le sens collectif, forme de militantisme invisible face à l'individualisme exponentiel de la société contemporaine. A nous, dirigeants et bénévoles de fédérer nos licenciés autour de ses valeurs.

10 ÉQUIPES DES U11 AUX VÉTÉRANS

Parmi les nouveautés de cette saison 2012/2013, l'effectif senior permet de constituer une troisième équipe qui évoluera en D5 en entente avec nos amis de Cornillé, alors que nos vétérans poursuivent l'aventure entamée la saison dernière avec St-Aubin-des-Landes. Les équipes U15, U17 et U19 sont quasiment exclusivement constituées



Équipe 1^{ère} de football

de jeunes de la commune mais restent sous le joug de l'entente composée de l'A.S.E., St-Aubin-des-Landes, Cornillé et Louvigné-de-Bais qui intègre notre union en remplacement de Vergéal. Du côté des minots, les effectifs devraient être suffisants pour connaître une saison confortable avec une équipe de foot à 9 (U13), deux équipes de foot à 7 (U11), une équipe de foot à 6 (U9) et une armada d'équipe de foot à 5 (U6/U7/U8) avec une vingtaine de bambins. Enfin, l'association devrait poursuivre son partenariat avec la fondation Fela pour les enfants d'Afrique au travers d'actions communes en faveur de jeunes camerounais d'un quartier défavorisé de Yaoundé.

Cante Navajo's Country

La saison 2012-2013 a commencé très fort pour le groupe de country.

Le dimanche 9 septembre nous étions en début d'après-midi en démonstrations à la maison de retraite de Vitré "la Guilmarais" et en fin de journée à la course de poneys à Etreilles.

Le groupe de danseurs est de plus en plus sollicité pour des démonstrations et animés différentes soirées.

L'association a enregistré de nouveaux adhérents. Le groupe compte environ 120 danseurs. **Pour tout contact : Brigitte Raffray (animatrice) au 06.16.55.43.59 ou Daniel Tumoine (président) au 06.33.73.76.14.**

Le président



CUISINER un fruit de saison

Crème de marrons à la vanille



Les enfants apprécieront de se régaler avec une gourmandise réalisée avec les fruits de leur récolte !

Préparation : 15 min - Cuisson 45 min

Ingrédients : 1kg de châtaignes, 750 gr de sucre, 25 cl d'eau et 1 gousse de vanille

- Fendre les châtaignes, les faire bouillir 10 min puis les éplucher à l'aide d'un couteau.
- Enlever l'enveloppe ainsi que la petite peau à l'intérieur. Remettre les châtaignes à cuire dans l'eau pendant 35 /40 min jusqu'à ce qu'elles s'écrasent facilement à la fourchette. Les égoutter puis les passer au moulin à légumes.
- Réaliser un sirop en versant l'eau et le sucre dans une casserole.
- Ajouter les graines de vanille puis la gousse entière.
- Faire chauffer à feu doux au début pour faire fondre puis à feu vif jusqu'à obtenir un sirop et quelques bulles blanches.
- Baisser le feu et incorporer les marrons et faire chauffer pendant 3 /4 min en remuant pour obtenir la consistance d'une crème.
- Verser le mélange encore chaud dans vos pots, les fermer et les laisser refroidir à l'envers.

Régalez-vous d'une délicieuse crème de marrons maison !

JEUX

H	E	C	U	R	E	U	I	L	U
A	R	B	R	E	N	O	I	X	T
M	I	F	O	R	E	T	S	A	O
P	S	I	S	I	V	E	R	T	M
I	S	O	N	C	S	O	P	I	N
G	O	M	A	R	R	O	N	L	E
N	N	O	I	S	E	T	T	E	O
O	R	A	G	E	P	L	U	I	E
N	P	O	M	M	E	V	E	N	T
B	R	O	U	I	L	L	A	R	D

AUTOMNE

ARBRE

BOIS

BROUILLARD

CHAMPIGNON

CHATAIGNE

ECUREUIL

FORET

HERISSON

MARRON

NOISETTE

NOIX

ORAGE

PIN

POMME

PLUIE

RAISINS

VENT

VERT

MOT CACHE : _____

SUDOKU

Le sudoku de l'automne numéro 8
niveau difficile

1								
	7	8						
2 9		4 5		8				
6			4					3
		2						
	5	1 8 3	7 4					
	5	6		4				
								3
		3 9 5						6 2

Le sudoku de l'automne numéro 2
niveau moyen

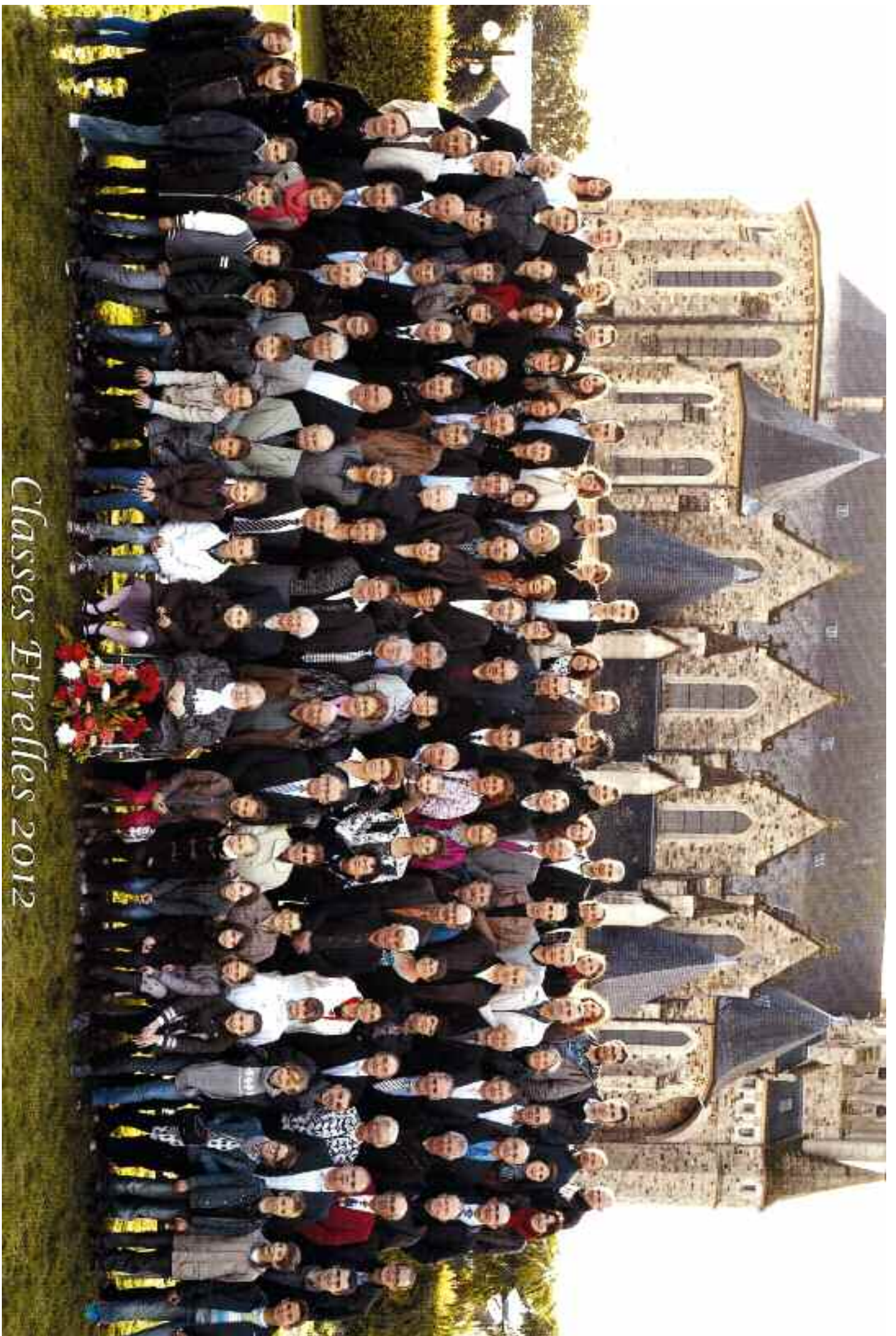
1 4								
	5 7 1 6							9
2								1
7		5						4
	4 1 8		9					
	9 6 2 4			7 3				
		4		8				
4	1 9 7		3 5					
5		2 6						7

Le sudoku de l'automne numéro 1
niveau facile

	8	5 6		2				
	1		8 7		9			
7 4 5				6		1		
9	4 6			7 3				
		9			5 6 8			
5 3 6 7		8 9						
4 7		6 9						
	6 3		4 8					
2		5 3 1 7						6



Les Classes 1972



Classes Etudiantes 2012